



AVIS PUBLIC 2024-037

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Prenez avis que lors de sa séance ordinaire du **8 juillet 2024 à 18 h 30**, à la salle du Conseil située au 124, rue Greenshields, le Conseil municipal de la Ville de Val-des-Sources entendra les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demande 2024-012 visant le 240, rue Manville Ouest, Val-des-Sources.

Nature et effets :

- Autoriser une superficie de bâtiments complémentaires isolés de 640m² au lieu de 150m² tel que mentionné à la grille des spécifications de la zone 11-C, issue du règlement de zonage #2006-116 pour un lot de plus de 3720m².

Toute personne intéressée pourra faire, **lors de la séance ordinaire du 8 juillet 2024**, les observations pertinentes à la dérogation mineure en cause, pendant la période de questions réservée au public ou les transmettre par écrit, avant cette date, au 345, boulevard Saint-Luc, Val-des-Sources (Québec) J1T 2W4 ou bien par courriel au adm.mun@valdessources.ca .

Donné à Val-des-Sources, Québec, ce 13^e jour de juin 2024.

Georges-André Gagné
Directeur général et greffier